

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_118

Séance du lundi 21 novembre 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 18/11/2022

Présents : 14

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un novembre l'assemblée

Votants: 16

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan

Pour : 16

MAURIN,

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Daniel MOLINES**

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Michèle BUISSON par Fabienne PUCHERAL MOLINES, Julie DELES par Fabienne PUCHERAL MOLINES

Excusés: Matthias CORNEVAUX, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES

Absents:

Objet: Subventions supplémentaires- aînés ruraux et passe montagne - DE_2022_118

Monsieur Cyril Djalmit, Elu en charge de la culture, propose au conseil municipal d'attribuer deux subventions supplémentaires aux associations, au titre de l'année 2022.

- Une subvention de 150 € à l'attention de l'association des aînés ruraux pour le financement d'un concours de boules.

- Une subvention de 464 € pour le foyer rural Passe Montagne pour l'achat de matériel de vidéoprojection à installer dans la salle polyvalente.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE L'attribution de subventions telles que décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/12/2022 048-200057594-20221121-DE_2022_118-DE